



A Lille, le 8 février 2011,

## S'il vous plaît, un peu de justice sous le soleil !

**Un moyen simple de réduire la "spéculation" photovoltaïque : la sortie d'EDF-EN de la "file d'attente".**

*Si les opérateurs photovoltaïques sont des "spéculateurs", selon les mots répétés à l'envie par nos ministres, alors, le premier spéculateur est bien le principal bénéficiaire des autorisations accordées ou demandées, à savoir EDF-EN, qui détient plus de 50% de la "file d'attente".*

*Le gouvernement ne saurait tolérer une telle spéculation de la part d'une entreprise dont il a la tutelle. Les ministres concernés seraient donc bien avisés d'exiger qu'EDF-EN renonce totalement à ses projets en file d'attente. Ce qui permettrait de dégonfler immédiatement cette dernière, en deçà des objectifs du Grenelle et laisserait ainsi de l'air aux PME concurrencées de façon déloyale par EDF-EN, qui bénéficie pour sa part manifestement de conditions particulièrement avantageuses auprès des services instructeurs.*

### LETTRE OUVERTE

**A Mme Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Écologie, et à Mr Besson, Ministre de l'Industrie,**

**Sur Un moyen simple de réduire la "spéculation" photovoltaïque : la sortie d'EDF-EN de la "file d'attente".**

Madame, Monsieur,

Lors de la récente Assemblée Générale du Syndicat des Energies Renouvelables, vous avez encore une fois rappelé la nécessité de lutter contre la « spéculation » qui frappe le secteur photovoltaïque, prenant ainsi le relais du Premier Ministre qui a parlé de « bulle spéculative », et de tout le discours gouvernemental depuis plusieurs mois.

Les salariés et les dirigeants des PME du secteur photovoltaïque se sentent profondément et gravement insultés, même révoltés, par ces accusations récurrentes. Vous n'imaginez sans doute pas le cœur, la foi et la sincérité de ces milliers de jeunes qui ont créé ou rejoint les entreprises du solaire, pour contribuer à la production de la plus belle des énergies. Ces milliers de jeunes qu'il faut maintenant licencier ou dont les entreprises déposeront bientôt leur bilan.

Mais, puisque vous le dites, nous sommes tous des spéculateurs. Et condamnés à mort pour cela !

Mais qui est donc le plus gros, le plus vilain des spéculateurs ? Le plus gros d'entre nous, bien sûr !

C'est un opérateur qui détient plus de la moitié des projets photovoltaïques en France. Il ne me semble pas vous avoir entendu le condamner. Vous ne le connaissez sans doute pas ?

EDF-EN est pourtant filiale d'EDF. Si on ne se trompe pas, EDF est elle-même directement sous la tutelle de l'Etat, qui détient manifestement près de 70% du capital. La spéculation, pour plus de la moitié, est donc le fait direct de votre gouvernement, qui contrôle absolument EDF-EN. Peut-on savoir pourquoi vous n'avez pas interdit à temps aux dirigeants spéculateurs d'EDF leurs pratiques scandaleuses ? Cette fois encore, vous êtes responsables, mais pas coupables ?

Il existe donc un moyen simple, immédiat, pour réduire le volume des projets solaires spéculatifs : il vous suffit, dès demain matin, d'exiger de votre filiale EDF-EN qu'elle abandonne immédiatement tous ses mégaprojets spéculatifs qui se chiffrent en milliers de mégawatts.

On verrait alors se dégonfler la prétendue « bulle » et ceci laisserait peut-être un peu d'air aux tout petits spéculateurs que nous sommes, qui pour notre part travaillons par dixième de mégawatts pour équiper des toitures particulières, industrielles ou encore des champs solaires de taille modeste.

Ca ne serait qu'œuvre de justice !

En effet, comment peut-on expliquer, comment peut-on accepter, les conditions dans lesquelles EDF-EN a accumulé ces projets ?

Comment expliquer que cette entreprise puisse envisager le développement, en terrain agricole, d'un site de 800 ha à Beaucaire : pratique totalement interdite aux autres opérateurs.

Comment comprendre que cette entreprise puisse monter un projet de plusieurs centaines de mégawatts sur plusieurs milliers d'hectares dans les forêts des Landes, alors que le plafond légal des centrales photovoltaïques est de 12 mégawatts ? Le saucissonnage artificiel de ces parcs n'est-il pas un abus de droit caractérisé que vous devriez sanctionner haut et fort ?

Comment accepter que cette entreprise ait pu bénéficier d'énormes terrains militaires, sans qu'aucun appel d'offres n'ait jamais été lancé ?

Comme tolérer que cette entreprise, par ses pratiques monopolistiques, par ses relations consanguines et inavouables avec les services instructeurs d'ERDF et d'EDF-AOA, ait pu à ce point étouffer les autres opérateurs en confisquant à son profit le potentiel du Grenelle ?

Vous ne le tolérerez sûrement pas, et nous sommes confiants dans votre esprit républicain : vous allez combattre cette concurrence déloyale, inéquitable, et libérer la file d'attente de ces projets hautement spéculatifs.

Veillez agréer, Madame et Monsieur les Ministres, nos respectueuses salutations.

Les salariés et les dirigeants de Ciel et Terre.

---

***CIEL ET TERRE en Bref : Depuis 2006, Ciel et Terre conçoit, exploite et développe en France et à la Réunion des centrales solaires photovoltaïques en toitures industrielles de grande taille - plus de 2 000 m<sup>2</sup> - et au sol - dédiées à la production d'énergie propre. C'est aujourd'hui plus de 80 000 m<sup>2</sup> de toitures installés et une puissance de 15 MWc. [www.ciel-et-terre.net](http://www.ciel-et-terre.net)***

---

*Contact presse :*

*Agence Valentine Delesalle*

*06 78 93 19 70 – 03 20 34 47 04 - valentinedelesalle@gmail.com*